

Jean Genet *Les bonnes*, 1947

- Pour l'introduction, je vous laisse lire les annexes et vous « fabriquer », chacun, une introduction personnelle, pour présenter l'auteur, le contexte et l'œuvre.

- Nous travaillons sur le tout début de la pièce, le moment où le rideau se lève.

- plan du texte

1. Didascalies initiales

(début --> *tragique exaspéré.* »)

2. L'épisode des gants

(*Et ces gants !* --> *les gants de caoutchouc.*)

3. Claire à la coiffeuse

(*Claire s'assied* --> fin de l'extrait)

- le projet de lecture :

comment comprenons-nous que les bonnes jouent la comédie et dévoilent ainsi les relations hiérarchiques entre les personnages de la pièce ?

[lecture de l'extrait]

1. didascalies initiales

- On comprend que les bonnes jouent la comédie

< sur la chaise, éléments du costume indiquant la fonction. *une autre petite robe noire, des bas de fil noirs, une paire de souliers noirs à talons plats*

< complément de nom indique la fonction du costume : *une petite robe noire de domestique.*

→ on comprend qu'elles se déguisent ou vont se déguiser : *Claire, debout, en combinaison / L'actrice qui joue Solange est vêtue d'une petite robe noire de domestique.*

→ Claire dans le rôle de madame / Solange dans le rôle de Claire, comme on le verra plus tard.

= Claire doit être la femme de chambre, puisqu'elle entre l'appartement privé et aide à l'habillement.

Claire, debout, en combinaison, tournant le dos à la coiffeuse.

< on comprend qu'elles jouent la comédie par le ton employé :

didascalies et exclamatives :

exaspération outrée → ton forcé

Son geste – le bras tendu– et le ton seront d'un tragique exaspéré.

- On comprend aussi les relations hiérarchiques entre les personnages de la pièce dans cette didascalie initiale

< lieu de l'habillage : *La chambre de Madame*

< le luxe : *Meubles Louis XV. Des fleurs à profusion.*

< titres / noms propres, appellations

La chambre de Madame # Solange est vêtue d'une petite robe noire de domestique

// horizon d'attente créé par le titre « les bonnes »

→ on comprend que nous avons devant nous les deux bonnes de Madame, qui s'amuse pendant son absence.

→ Une compréhension facilitée pour le lecteur, qui repère très vite les noms propres, cela repose davantage sur les éléments du décor pour le spectateur quand la scène est jouée.

2. l'épisode des gants

= premières paroles prononcées = première tirade

Et ces gants ! Ces éternels gants ! Je t'ai dit souvent de les laisser à la cuisine. C'est avec ça, sans doute, que tu espères séduire le laitier. Non, non, ne mens pas, c'est inutile. Pends-les au-dessus de l'évier. Quand comprendras-tu que cette chambre ne doit pas être souillée ? Tout, mais tout ! ce qui vient de la cuisine est crachat. Sors. Et remporte tes crachats ! Mais cesse !

→ la hiérarchie est encore montrée ici

< le lieu de la différence et du service, totalement séparés, (*cette chambre/ la cuisine*)

même d'un point de vue symbolique : la chambre est sacrée : elle ne « doit pas être souillée », c'est une sorte de temple...

→ des relations tyranniques entre les personnages présents – et absent (la patronne) se dessinent :

< le volume de parole

La bonne « Claire » n'a droit qu'à quelques mots

le personnage jouant « Madame » monopolise la parole.

< in medias res : l'expression « *et ces gants !* » pour commencer la scène fait penser que la tirade et la scène ont commencé bien avant que le rideau ne se lève. Le spectateur assiste à une scène entre la

patronne et la bonne, commencée avant le début du spectacle, et on comprend que ce ne sont pas les premières réprimandes que prononce la patronne... La conjonction de coordination « et » suppose un ajout à quelque chose qui a déjà été dit.

< nombre d'impératifs

ne mens pas - Pends-les - remporte - cesse ! - Sors !

// extrêmement autoritaire

// ton saccadé, comme accumulation de choses toujours entendues : phrases très courtes

< nombre d'exclamatives = le « tragique exaspéré », exagération de la tonalité qui exprime l'agacement, la colère, l'emportement

= jouer les scènes quotidiennes / comédie de l'impatience, avec les répétitions et l'allusion à de nombreuses répétitions précédentes.

Et ces gants ! Ces éternels gants !

Je t'ai dit souvent

Quand comprendras-tu

→ infantilisation = la question rhétorique

Quand comprendras-tu que cette chambre ne doit pas être souillée ?

→ jouer la comédie pour montrer la tyrannie des rapports sociaux

- des relations d'humiliation

= Claire imite Madame en train de l'humilier.

< accusatrice contre sa bonne

Mensonge : **non, ne mens pas**

bêtise ou désobéissance : **Je t'ai dit souvent de les laisser à la cuisine.**

Légitimité, pas sérieuse : **séduire le laitier.**

< ironie méchante, le sarcasme **C'est avec ça, sans doute, que tu espères**

Pronom démonstratif « ça » = particulièrement méprisant.

< allusion aux métiers manuels liés à l'office, au service (**gants, laitier, cuisine**)

→ l'assimilation de la fonction de Claire et des bonnes à l'ordure

Cf. champ lexical : « souillée », « crachat » répété 2x

= extrêmement violent, façon de rabaisser avec des mots, de tuer presque tout sentiment d'honneur chez l'autre, de l'avilir au rang de déchet par métonymie :

dans le « tout ce qui vient de la cuisine », il y a aussi les bonnes...

→ réaction « normale » de Solange :

< l'indifférence et le jeu comique, pour prendre de la distance avec ce que dit sa patronne. Les gestes indiquent qu'elle ne s'intéresse pas ou fait mine de ne pas entendre :

Pendant cette tirade, Solange jouait avec une paire de gants de caoutchouc, observant ses mains gantées, tantôt en bouquet, tantôt en éventail.

→ comique de situation avec le jeu des gants, qui paraît décalé (« bouquet », « éventail », mots précieux pour des « gants de caoutchouc »...)

--> réaction de la « patronne » : sarcasme, ironie méchante par les antiphrases

« ne te gêne pas », « ne te presse pas », « nous avons le temps »

= toutes ces phrases veulent dire exactement le contraire... et l'ironie de « Madame » montre la superficialité de la bonne, sa nonchalance, tout ce qui en fait une mauvaise domestique. Ces antiphrases sont des reproches.

→ nouvel ordre sans ménagement à l'impératif : **Sors !**

= brutalité de Madame

→ changement d'attitude de Solange, comme l'indique la didascalie : **sort humblement, tenant du bout des doigts les gants de caoutchouc.**

= elle surjoue l'obéissance et l'humilité, comme si la patronne arrivait à la contraindre

→ elle devient ce que la patronne veut qu'elle soit = c'est typique de la tyrannie qui crée la victime, et que la victime encourage par peur, par habitude, par nécessité (argent à gagner)...

→ Claire jouant Madame reste seule sur scène : nouvelle scènette

3. Claire à la coiffeuse

- on voit **qu'elle joue la comédie**

< sensualité de Claire qui reproduit les gestes de la patronne à la coiffeuse, dans une énumération : **Elle respire les fleurs, caresse les objets de toilette, brosse ses cheveux, arrange son visage.**

= elle se regarde dans le miroir de la coiffeuse, elle devient « l'autre », « la supérieure », en s'appropriant le meuble et les gestes.

< l'énonciation : le personnage qui s'appelle Claire appelle « **claire ! claire !** »

= plus facile à comprendre pour le lecteur que pour le spectateur.

→ La réplique de Solange ajoute quelque chose d'important :

Elle crée une tension

< fausse politesse: **Que Madame m'excuse**

< excuse elle-même renvoie le retard à un ordre précédent de Madame, qui paraît incohérente et capricieuse : **je préparais le tilleul de Madame.**

< snobisme : dans la prononciation sur « **tillol** » dans la didascalie entre parenthèses.

→ on peut imaginer une révolte en vue ...

Solange

Conclusion :

un début énigmatique qui n'augure rien de bon... on sent qu'il se joue des choses qui nous dépassent et d'une extrême violence // parfaitement banal : l'extrême violence des relations banales, quotidiennes entre patrons et employés. Le fait que ce soit dans l'intimité de la chambre donne l'impression que les personnages vont se mettre à nu. La comédie du valet va ici, on le sent, tourner à la tragédie...

Annexes

1. Ce que dit Wikipedia à propos de la pièce *Les Bonnes* :

Les Bonnes est une pièce de [théâtre](#) de [Jean Genet](#), dont la première représentation eut lieu en [1947](#). Tragique et violente, ses personnages et les circonstances de son drame fictif présentent de nombreuses similitudes avec l'affaire [des sœurs Papin](#),¹ véritable fait-divers sanglant survenu quatorze ans plus tôt, même si l'auteur a toujours nié s'en être inspiré¹.

La pièce est mal accueillie à sa création : elle n'est pas applaudie et le metteur en scène est violemment critiqué. Une des interprètes dira d'ailleurs « Lors de la générale il n'y a pas eu d'applaudissements », mais un « silence total [...] C'était l'horreur »¹. Les critiques sont très virulentes et nombreuses. Plus de cinquante articles paraissent dans les mois qui suivent la première représentation. Dans la plupart des cas, la pièce est jugée sur-jouée, languette, malsaine. Il faut également se reporter au contexte d'après-guerre, marqué par une volonté de réaffirmation de valeurs morales.

Néanmoins, la puissance dramatique des *Bonnes* a été reconnue. On peut considérer après coup que le théâtre de Genet était légèrement en avance sur son temps...

2. Ce que dit Wikipedia à propos de Jean Genet

Jean Genet, né le [19 décembre 1910](#) à [Paris](#) et mort le [15 avril 1986](#), est un [écrivain](#), [poète](#) et [auteur dramatique français](#).

- Né de père inconnu (son nom était Frédéric Blanc selon les archives de l'Assistance publique), Jean Genet est abandonné à sept mois par sa mère, Camille Gabrielle Genet, gouvernante ou femme de chambre. Pupille de l'Assistance Publique, l'enfant y est heureux, bon élève et [enfant de chœur](#), mais réservé et taciturne.

De cette époque remontent les premiers émois masculins de Genet. Il obtient la meilleure note de sa commune au [certificat d'études primaires](#).

¹ Je vous ai mis l'article Wikipedia sur les sœurs Papin, en annexe, après l'explication.

Il commet son premier vol à l'âge de dix ans.

En octobre 1924, l'Assistance publique le sépare d'office de sa famille d'adoption et l'envoie dans l'École d'Alembert, centre d'apprentissage en Seine-et-Marne, pour suivre une formation d'ouvrier [typographe](#) dans l'imprimerie.

Se sentant une vocation d'artiste, il en fugue.

Arrêté pour vagabondage, il enchaîne fugues sur fugues.

Lorsqu'il est finalement arrêté en juillet 1926, dans un train entre Paris et Meaux sans billet, il est incarcéré quarante-cinq jours.

Le 2 septembre, il est confié par les tribunaux jusqu'à sa majorité à La Paternelle ou [colonie pénitentiaire agricole de Mettray](#).

Il quitte les lieux à dix-huit ans et, devant l'appel, s'engage pour deux ans dans la [Légion étrangère](#).

Il découvre pour la première fois l'Afrique du Nord et le Proche-Orient, qui lui font très forte impression.

Revenu à Paris, vivant de petits larcins (dont le vol de livres), Genet passe presque quatre ans dans des prisons pour adultes, pour l'essentiel [à la Santé](#) et à la [maison d'arrêt de Fresnes](#).

C'est durant l'un de ses nombreux séjours en prison que Genet a le déclic : se consacrer à l'écriture.

Début 1942, il commence la rédaction de son premier roman [Notre-Dame des Fleurs](#) (paru en 1943) qui raconte la vie d'un travesti, surnommé Divine, de son mac, Mignon-les-Petits-Pieds et de son colocataire, un Africain nommé Seck. Notre-Dame-des-Fleurs est un jeune assassin de 16 ans à la beauté fulgurante. On découvre le monde de ces « tantes », de ces hommes-femmes des nuits de Montmartre. Genet évoque les créatures ambiguës de la nuit homosexuelle parisienne du Paris d'avant-guerre — il s'agit probablement du premier roman mettant en scène les aventures d'un travesti

Le Miracle de la rose (1946) évoque les années d'enfermement de Genet, à l'âge de seize ans, à la Colonie pénitentiaire de Mettray, « à l'endroit le plus beau de la plus belle Touraine », et ses années de prison ensuite.

= un document implacable sur les bagnes d'enfants et le roman de ces adolescents violents et passionnés, condamnés à vivre enfermés dans un univers clos et féroce.

- Cocteau découvre les premières œuvres de Genet et Sartre après lui. Ils encensent ce mauvais garçon de la scène littéraire française et le considèrent comme le génie de leur temps. Cocteau le sauve de la prison à perpétuité (à la troisième condamnation, quel que soit le motif de cette condamnation, le criminel risquait la relégation au bagne, à perpétuité).

- Genet, jusqu'à la fin, vit dans des chambres d'hôtel sordides, souvent près des gares, ne voyageant qu'avec une petite valise remplie de lettres de ses amis et de manuscrits.

3. Ce que dit Wikipedia de l'Affaire Papin

- en avril 1926, Léonie Lancelin (née Léonie Rinjard, 56 ans), épouse de René Lancelin, ancien [avoué](#) honoraire et administrateur à la Mutuelle du Mans, décide de renouveler son personnel domestique dans sa maison bourgeoise au 6 rue Bruyère du [Mans](#). Elle engage une cuisinière, Christine Papin et une femme de chambre, sa sœur Léa. Les règles dans cette maison sont strictes, notamment ne s'adresser à personne d'autre que les patrons (les époux Lancelin et leur fille Geneviève, 21 ans), mais elles sont bien payées (salaire mensuel de 300 francs français), sont nourries, logées et blanchies si bien qu'en sept ans de service, elles ont économisé 22 200 francs français sur leur salaire¹.

Au début février [1933](#), alors que la ville du [Mans](#) s'apprête à fêter le 10^e anniversaire des [24 Heures du Mans](#), un procès défraye la chronique : le scandale financier du [Comptoir d'Escompte](#) ruine les petits actionnaires y ayant souscrit auprès des [Mutuelles du Mans](#). Le patron des sœurs Papin, René Lancelin, est inculpé dans cette affaire².

Le soir du crime, Léa a laissé tomber pour la deuxième fois des objets (des petits pains) à un endroit différent de la place qui leur était habituellement réservée [\[pas clair\]](#). La première fois, cinq ans plus tôt selon Léa, cette dernière avait laissé par inattention sur le tapis un morceau de papier tombé de la corbeille.

Madame Lancelin l'avait alors appelée pour la punir en la prenant par l'épaule et en la pinçant fortement, la mettant à genoux en lui ordonnant de ramasser.

Étonnée de ce geste de mauvaise humeur inhabituel chez sa patronne, Léa l'avait relaté le soir même à sa sœur en ajoutant : « Qu'elle ne recommence pas ou je me défendrai. »

Par ce geste, la maîtresse de maison avait marqué sa mainmise sur Léa, lui signifiant qu'elle pouvait disposer de son corps et y laisser une marque, une trace de plus parmi celles laissées par l'instrumentalisation de celui-ci. Les experts ont considéré cet épisode sans incidence du fait que Christine et Léa disaient ne plus y avoir pensé, alors que cette punition ne pouvait être oubliée, du fait de son caractère exceptionnel et significatif.

Crime

- Le jeudi 2 février 1933, Léonie Lancelin et sa fille Geneviève, les patronnes, ont quitté la maison une partie de l'après-midi ; l'aînée des deux sœurs Papin, Christine, repasse le linge, tandis que Léa, la cadette, fait le ménage. Pendant leur absence, le fer à repasser, tombé en panne (bien qu'un électricien auquel il avait été apporté le jour même ne lui ait trouvé aucun défaut), a provoqué une coupure de courant.

- Selon la reconstitution ultérieure, le crime se serait déroulé en deux temps⁵ : au retour de leurs patronnes vers 17 h 30, Christine a tout d'abord informé « Madame » du dysfonctionnement du fer pour expliquer le noir dans la maison, ce qui a entraîné une dispute entre « Madame » et l'aînée des sœurs. La dispute se transforme rapidement en une bagarre entre Christine, « Madame » et « Mademoiselle », qui sont tabassées principalement par Christine, folle de rage. La scène tourne très vite au massacre : Christine, qui aurait ordonné à sa sœur d'arracher un œil à M^{me} Lancelin, arrache ensuite un œil de la fille et le jette dans l'escalier ; Léa l'aurait imité, arrachant les deux yeux de la mère avec ses doigts. Léa va chercher un couteau et un marteau. C'est avec ces deux armes et un pot en étain que les sœurs taillaient et martèlent les deux victimes, s'acharnant sur elles jusqu'à ce qu'elles meurent. Le docteur Chartier, médecin légiste, parle dans son rapport de bouillie sanglante. Puis les deux sœurs se lavent, se mettent ensemble au lit de Christine, projetant de dire

qu'elles s'étaient défendues d'une attaque de leurs patronnes.

René Lancelin, de retour de son cercle à 19 heures, trouve la maison close. Il appelle le commissaire Dupuy qui dépêche deux gardiens de la paix et le greffier Bouttier. Ces hommes découvrent les deux cadavres de femmes énucléées, frappées à coups de marteau et de couteau, et ciselées comme des lapins prêts à cuire, puis les deux sœurs, collées l'une à l'autre au fond du même lit un étage plus haut (dans leur chambre de bonne enfermées à double tour, ce qui nécessite l'intervention d'un serrurier). Elles avouent sans la moindre hésitation avoir commis le double meurtre de leurs patronnes, sans motif ni préméditation.

Procès

- L'instruction dure 25 semaines.

Le [29 septembre 1933](#), après 40 minutes de délibération (temps très court pour le jugement d'un double meurtre) est prononcé le verdict, que Christine Papin reçoit agenouillée.

Il condamne cette dernière à mort pour double meurtre et Léa Papin à dix ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour pour meurtre avec collaboration.

L'aînée est graciée par le président [Albert Lebrun](#) le 22 janvier 1934, et sa peine commuée aux travaux forcés à perpétuité.

Christine Papin est alors transférée à la [prison centrale](#) de [Rennes](#) où elle sombre dans un état dépressif avec refus systématique de toute alimentation.

Elle est hospitalisée le 25 mai 1934 à l'asile public d'aliénés [Saint-Méen](#) de Rennes où elle sombre dans la schizophrénie, le plus souvent prostrée, immobile, muette. Souffrant de malnutrition, elle y meurt le 18 mai 1937, de [cachexie vésanique](#), à l'âge de 32 ans.

Léa Papin quant à elle retrouve sa mère à sa libération en 1943. Elle travaille des dizaines d'années comme femme de chambre dans divers hôtels du Grand Ouest.